

AVERTISSEMENTS
AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Champagne-Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 405 du 8 juillet 1998 - 2 pages
d'après les observations du 6 juillet 1998

Pois

Stade : jaunissement à maturation des grains.

Maladies

La **rouille,** explosive, prédomine dans les témoins alors qu'elle est maîtrisée dans les traités.

Betterave

Stade : 30% à 100% de recouvrement du sol.

Pucerons

A notre Tour, le vol de *Myzus persicae* a régressé. Dans les témoins non traités, la pression pucerons a encore régressé. De nombreux pucerons sont parasités par les hyménoptères (cf. Bulletin n°404 du 1/07).

■ ***Seules les betteraves, non protégées, les moins avancées, n'ayant pas totalement recouvert le sol, peuvent nécessiter un traitement en cas de recolonisation. Cette situation est rare actuellement.***

Acariens

Les **acariens** ont progressé dans les parcelles attaquées. De nouveaux cas de champs touchés sont observés sur les variétés Access, Sprint et Noriz (**10**- Bercenay le Hayer **51**-Saint-Rémy sur Bussy, Sompuis). Le maximum observé est de 4 formes mobiles en moyenne par feuille (**10**-Montaulin). Certaines feuilles ne sont pas touchées, d'autres peuvent contenir plusieurs dizaines d'acariens à la face inférieure des feuilles qui jaunissent.

■ ***Une dérogation d'emploi du Mavrik B à 0.6 L/ha vient d'être accordée du 1er juillet au 30 septembre 1998 pour lutter contre les acariens sur betterave. Donc, seule cette spécialité est autorisée pour cet usage. Actuellement, les parcelles pouvant justifier un traitement sont très rares. Le seuil d'intervention est arbitraire et fixé à 5-10 formes mobiles en moyenne par feuille. Une application en bordure peut suffire suivant la progression d'attaque dans la parcelle. L'application doit se faire de préférence tôt le matin sur un feuillage dressé, avec un volume minimal de 200 L/ha et une pression suffisante pour atteindre la face inférieure des feuilles.***

Noctuelles

L'activité des noctuelles est encore peu intense. Les morsures bien visibles sont peu nombreuses. Les chenilles, vertes, sont de taille variable allant de quelques millimètres à quelques centimètres pour les plus âgées.

■ ***Traitez en présence de nombreuses morsures sur le feuillage (rare). Appliquez les insecticides en fin d'après midi, au moment où les chenilles sont en pleine activité.***

Maladies

Les maladies sont généralement absentes. Dans l'Aube, dans quelques parcelles, la **cercosporiose** et la **ramulariose** ont progressé.

■ ***Actuellement, peu de parcelles justifient un fongicide. Le premier est à appliquer dans les parcelles où les premiers symptômes sont bien visibles. Reportez-vous à la fiche phytosanitaire pour la reconnaissance des maladies et au «Point sur...» au verso.***

Luzerne

Sitones

Le vol de **sitones** se poursuit. Dans les parcelles non fauchées, le nombre de captures pour ce ravageur est variable et progresse généralement peu. Dans celles récemment coupées, les sitones sont rares. Actuellement, le temps est défavorable à la sortie des adultes. ce ravageur est à surveiller en particulier sur les jeunes semis non protégés au semis (Promet CS), de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles trifoliées. Les sitones adultes se nourrissent du limbe des feuilles. Leurs morsures forment des encoches sur le bord des feuilles en début d'attaque.

■ ***A ce jour, il est encore tôt pour traiter. Un insecticide se justifiera (Karaté vert 0.125 L/ha, Karaté Xpress 0.125 Kg/ha) sur les jeunes semis de luzerne en terre nue, non traités au Promet CS, en particulier près des pois et/ou des champs de luzerne récemment fauchés, uniquement en présence du ravageur et de morsures significatives. Un traitement de bordure pourra suffire.***

Noctuelles

Elles sont rares.

■ ***A surveiller.***



Prochain bulletin prévu le 22 juillet.



Bonne moisson !



BETTERAVE

Surveillez les acariens, les noctuelles et les maladies.

MAIS

Prévoir la semaine prochaine un insecticide contre la pyrale dans les secteurs à risque de l'Aube.

LUZERNE

Surveillez les sitones.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.reims@wanadoo.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directeur gérant : Dider PINÇONNET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861
Tarifs Courrier 400F- Fax 440F

Maïs

Stade : 10 feuilles à début de sortie de l'inflorescence mâle (panicule).

Pucerons

A notre Tour, les vols de ***M. dirhodum, R. padi*** et ***S. avenae*** sont nuls ou faibles. Dans les parcelles, les pucerons sont peu nombreux et disparaissent sous l'action de la faune auxiliaire (Syrphes, Chrysopes,...).

■ ***Aucun aphicide pour le moment.***

Pyrale

Le vol est faible ou encore nul sur certains postes. Les premières pontes fraîches sont observées dans l'Aube à Pel et Der et à Chaource. Ces communes font parties des secteurs à risque définis en 1997. En effet, pour affiner les risques pour cette année, nous avons évalué les populations larvaires à l'automne dernier avant la récolte des maïs. Les résultats ont fait l'objet d'une cartographie éditée dans le Bulletin n°377 du 08/10/97. Il en résulte que la majorité des parcelles ne nécessitent pas de traitement anti-pyrale en 1998. Les secteurs à risques susceptibles d'être traités cette année sont dans la Marne le secteur de Virginy et l'extrême sud-est (Châtillon sur Broue) et dans l'Aube, secteur dePiney , Chaource et Ervy le Châtel.

■ ***Envisagez un traitement contre la pyrale en début de semaine prochaine dans les secteurs à risque de l'Aube. Dans les autres secteurs à risque, en absence de ponte, tout traitement est encore prématuré. Ailleurs, tout insecticide spécifique contre la pyrale ne sera pas rentable.***

Tournesol

Stade : dégagement de l'inflorescence à début floraison.

Maladies

Quelques parcelles sont touchées par le **midiou** et le **sclérotinia** sur feuille et au collet, mais les intensités d'attaques sont faibles à très faibles.

Le point sur les maladies de la betterave ...

Observer les premiers symptômes pour décider du traitement

En 1997, la cercosporiose a été identifiée fin juillet et les autres maladies, ramulariose, oïdium et rouille sont apparues début août. Deux applications fongicides à action polyvalente suffisaient. En 1998, à ce jour, les maladies sont rares. Rappelons brièvement à quelle époque les maladies apparaissent, leurs conditions optimales de développement et la conduite à tenir en terme de stratégie de lutte.

Les maladies se déclarent de juillet à septembre

L'oïdium et la cercosporiose s'installent en général en premier sur les feuilles, de fin-juillet à début août. Ces maladies demandent de la chaleur (températures supérieures à 20°C) et de l'humidité. L'oïdium est favorisé par l'alternance de périodes humides et sèches et la cercosporiose par les pluies orageuses. La ramulariose, plus tardive, est surtout localisée dans l'Aube. Elle se développe en conditions humides et avec des températures basses. La rouille apparaît en dernier, d'août à septembre.

L'oïdium se manifeste sur la face supérieure des feuilles en petits amas blancs filamenteux, poudreux, étoilés de quelques millimètres. Puis, un feutrage blanc couvre progressivement toute la feuille. La cercosporiose se développe en petites taches grises délimitées par un liseré bien rouge. Ces taches grossissent en plages nécrotiques. Les taches de cercosporiose sont toujours entourées d'une bordure rouge. Il apparaît ensuite un duvet blanc au centre. La ramulariose apparaît sous forme de taches grises aux contours irréguliers et parfois entourées d'un liseré foncé. La rouille se reconnaît facilement à ses pustules rouge orangé.

Quand traiter ?

La lutte chimique contre les maladies doit tenir compte de la date d'apparition des symptômes, de la maladie dominante, de la date de récolte et des modes d'action des produits utilisés. Un premier fongicide est à appliquer après l'apparition des premiers symptômes. Si les attaques sont précoces (juillet), deux traitements sont généralement nécessaires, espacés de 30-40 jours suivant le climat. Il est alors important d'alterner les familles chimiques pour se prémunir des résistances éventuelles. Si les attaques sont tardives, un seul traitement peut suffire. Le choix du fongicide est conditionné par la maladie qui apparaît en premier. Un produit spécifique suffit quand une seule maladie est présente : soufre (6kg/ha de matière active) contre l'oïdium. Dans le cas contraire, un produit polyvalent efficace sur l'ensemble du complexe parasitaire est nécessaire.

Produits homologués sur les maladies de la betterave (liste arrêtée le 01/01/98)

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose ha	Cercosporiose	Oïdium	Ramulariose	Rouille
cyproconazole	ALTO	0,6 L	-	H	H	H
	NORIA	0,4 Kg	H	H	H	H
	SOLIMA, PAINDOR	0,25 L	H	H	H	H
tétraconazole	DOMARK	1 L	-	-	H	H
	MOGRAN	0,8 L	-	H	H	H
	TIMBAL	1 L	H	H	H	H
flusilazole	nombreuses	0,5 L	++	+++	++	++
flutriafol	IMPACT	1 L	H	H	H	-
fentine hydroxyde + flutriafol	ANTARES	1 L	++	+++	+++	+++
difenoconazole	GEYSER	0,5 L	++	+++	+++	+++
propiconazole	PRACTIS GELUDOSE	0,2 Kg	-	H	-	-
difenoconazole + propiconazole	ARMURE	0,6 L	++	+++	+++	H
carbendazime + flusilazole	ELKY, PUNCH	0,5 L	++	+++	+++	+++
carbendazime + flutriafol	IMPACT, YELLOW	0,8 à 1 L	++	+++	+++	+++
fentine hydroxyde + triadimenol	PENNSUC, BRESTAN SPECIAL	1 L	++	+++	+++	++
fentine hydroxyde + + tétraconazole	DOMARK F	1,5 L	H	H	-	H
	TIMBAL F	1,5 L	H	H	H	H
difenoconazole + fenpropidine	SPYRALE	1 L	H	-	H	H
cyproconazole + fentine acetate	ALTO BS PEPITE	2 KG	++	+++	+++	+++
bitertanol	BAYCOR 300 EC	0,8 L	++	++	++	+++
carbendazime + manèbe + soufre	BLEDOR 3, VOLNEBE	8 L ou Kg	H	++	H	H
fentine acetate + manèbe	BRESTAN 10	2,5 KG	H	-	H	-
manèbe + thiophanate méthyl	PELTAR	2 KG	++	-	-	-
fentine hydroxyde + soufre	TOPSUC	7 L	++	++(+)	++(+)	-
fenpropimorphe	CORBEL BASF	1 L	-	+++	-	-
fenarimol	RUBIGAN	1 L	-	++	-	-
bénomyl	BENLATE, BENLATE 50 DF	0,3 KG	++	-	-	-
carbendazime	BAVISTINE, DARYLINE	0,3 KG	++	-	-	-
mancozèbe	nombreuses	3,2 Kg m.a.	++	-	++	++
soufre	nombreuses	6 KG	-	+++	-	-

H = Homologué (efficacité non renseignée)
- = non autorisé

+++= très bonne efficacité ++ = bonne efficacité (<80%)

SPV